



Élections municipales

La municipalité de Saint-Jude recrute du personnel électoral

Saint-Jude, le 17 juillet 2025. – La municipalité de Saint-Jude recrute du personnel électoral à l’occasion des élections générales municipales. Cette expérience citoyenne unique permet de contribuer concrètement à la démocratie. Puisque ce n’est pas nécessaire d’avoir 18 ans pour travailler lors d’élections municipales, les jeunes sont invités à participer au processus électoral en travaillant, notamment, lors de jours de vote.

Les personnes intéressées doivent avoir certaines disponibilités.

- Pour travailler lors de la commission de révision, il faut être disponible le 15 octobre, de 17 h à 20 h, puis le 17 octobre, de 9 h à 12 h.
- Pour travailler lors du vote par anticipation, il faut être disponible le 26 octobre, de 11 h à 20 h, puis le 2 novembre, pour le dépouillement des votes;
- Pour travailler le jour des élections, il faut être disponible le 2 novembre, de 9 h jusqu’à la fin du dépouillement des votes, qui commencera à 20 h.

Plusieurs postes de réviseuses, réviseurs, scrutatrices, scrutateurs, secrétaires de bureau de vote et membres de la table de vérification de l’identité de l’électeur sont disponibles. Il y a aussi un poste de préposée ou préposé à l’information et au maintien de l’ordre (PRIMO) et un de préposé à l’accueil.

- La réviseuse ou le réviseur peut procéder à une enquête afin de déterminer si une personne inscrite sur la liste électorale ou qui souhaite s’y inscrire a le droit de l’être.
- La scrutatrice ou le scrutateur dirige les activités du bureau de vote. Il s’adresse aux électrices et aux électeurs, il leur remet leur bulletin de vote et il procède au dépouillement des votes.
- La ou le secrétaire du bureau de vote indique, sur la liste électorale, les électrices et les électeurs qui ont voté. Il assiste la scrutatrice ou le scrutateur et il procède au dépouillement des votes.

- Le membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur s'assure que l'électeur est inscrit sur la liste électorale.
- Le PRIMO et le préposé à l'accueil supervisent les activités dans le lieu de vote. Ils accueillent les électrices et les électeurs et les dirigent vers leur bureau de vote, notamment.

Les personnes intéressées doivent se procurer un formulaire à compléter, soit en faisant la demande au bureau municipal, 940 rue du Centre ou par courriel : info@saint-jude.ca ou sur le site web. La date limite pour postuler est le vendredi 15 août 2025. Les candidats sélectionnés seront contactés dans la semaine du 18 août.

Pour toute question relative aux prochaines élections municipales, veuillez-vous adresser à :
Madame Myriam Fournier, présidente d'élections
Téléphone : 450 792-3855 poste 1
Courriel : dg@saint-jude.ca

* La rémunération est établie selon la grille de salaire d'élection Québec. Une formation rémunérée est également offerte.